

Procès-verbal de la 63e assemblée des délégués de l'Union suisse des sociétés de mycologie

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde = Bulletin suisse de mycologie**

Band (Jahr): **59 (1981)**

Heft 10

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SZP Schweizerische Zeitschrift für Pilzkunde

Offizielles Organ des Verbandes Schweizerischer Vereine für Pilzkunde
und der Vapko, Vereinigung der amtlichen Pilzkontrollorgane der Schweiz

BSM Bulletin Suisse de Mycologie

Organe officiel de l'Union des sociétés suisses de mycologie et de la Vapko,
association des organes officiels de contrôle des champignons de la Suisse

BSM Bollettino Svizzero di Micologia

Periodico ufficiale dell'Unione delle Società svizzere di micologia e della Vapko,
associazione dei controllori ufficiali dei funghi della Svizzera

Redaktion: Adolf Nyffenegger, Muristrasse 5, 3123 Belp, Tel. 031 81 11 51. Vereinsmitteilungen müssen bis am letzten Tag, literarische Einsendungen spätestens am 20. des Vormonats im Besitze des Redaktors sein, wenn sie in der laufenden Nummer erscheinen sollen.

Druck und Verlag: Druckerei Benteli AG, 3018 Bern, Tel. 031 5544 33, Postcheck 30-321.

Abonnementspreise: Schweiz Fr. 28.50, Ausland Fr. 30.50, Einzelnummer Fr. 4.30. Für Vereinsmitglieder im Beitrag inbegriffen.

Insertionspreise: 1 Seite Fr. 400.-, ½ Seite Fr. 220.-, ¼ Seite Fr. 130.-.

Adressänderungen: melden Vereinsvorstände bis am 2. des Monats an *Mme Jacqueline Delamadeleine, Rue des Combes 12, 2034 Peseux*

Nachdruck: auch auszugsweise, ohne ausdrückliche Bewilligung der Redaktion verboten.

59. Jahrgang – 3018 Bern, 15. Oktober 1981 – Heft 10

Procès-verbal de la 63^e assemblée des délégués de l'Union suisse des sociétés de mycologie

Dimanche, 22 mars 1981, à Neuchâtel

Président central: Jean Keller

Secrétaire: Mlle Carmen Guizzardi

Début de l'assemblée à 10 h. 15.

Le président central ouvre la 63^e assemblée des délégués et souhaite une cordiale bienvenue aux participants. Il donne ensuite la parole à M. Y. Delamadeleine, président de la société de Neuchâtel qui, à son tour, salue les délégués en français et en allemand, alors que Mme. J. Delamadeleine le fait en italien.

Le président central rappelle que la convocation à la 63^e assemblée des délégués a été publiée dans le BSM (Bulletin suisse de mycologie) N° 2, 1981. Par ailleurs, toutes les sociétés ont reçu leur convocation propre avec l'ordre du jour, les propositions du comité directeur ainsi que les comptes des pertes et profit. Aucune modification de l'ordre du jour n'est demandée.

1. Appel

Se sont excusés les sociétés de Baar, Männedorf, Niederbipp, Rapperswil, Villmergen, Porrentruy ainsi que Mme Wullschleger et MM Göpfert, Kränzlin, Rivar et Schwärzel. 120 délégués sont présents ce qui situe la majorité absolue à 61 voix.

2. Nomination des scrutateurs

Ont été nommés MM. Dougoud, Rauss et Speck.

3. Procès verbal de la 62^e AD

Le procès verbal de la 62^e AD à Glaris a été publié dans le N° 8/1980 du BSM. Le président central rappelle une erreur (vote sur le domicile libre du libraire) commise et qui a été mentionnée dans le procès verbal. Aucune remarque n'a été formulée.

4. Rapports annuels

4.1 Rapport du président central: Il a été publié dans le N° 2 1981 du BSM. Il est accepté à l'unanimité.

4.2 Rapport du président de la CS (commission scientifique): Il est présenté par M. J. Schwegler qui met l'accent sur la Pilzbestimmertagung à Zurzach, la semaine d'étude à Meienberg, les journées de la CS à Vuadens et la Dreiländertagung à Lucerne, manifestations qui se sont fort bien déroulées malgré le manque de champignons en certains endroits. Le président central remercie J. Schwegler pour le rapport et surtout pour le travail réalisé tout au long de l'année. Le rapport est accepté à l'unanimité.

4.3 Rapport du rédacteur du BSM: M. A. Nyffenegger lit son rapport qui est accepté à l'unanimité. Il signale qu'il désire se démettre de sa fonction à l'occasion de la prochaine AD. Le président central remercie M. Nyffenegger pour le travail accompli tout au long des 11 années d'activité et lui certifie qu'il aimerait le garder encore; toutefois, il comprend les raisons de ce choix et sait qu'on ne peut exploiter outre mesure la bonne volonté.

4.4 Rapport du comité de travail des sociétés romandes: M. F. Ayer lit son rapport, rappelle que la majorité des manifestations ont été analysées dans le BSM et que M. O. Rölli aimerait se retirer du «comité». Le rapport est accepté à l'unanimité.

4.5 Rapport du toxicologue de l'USSM: M. le Dr J. R. Chapuis présente son rapport sur les intoxications qui ont eu lieu en Suisse et à l'étranger (le rapport sera publié prochainement dans le BSM). Il est accepté à l'unanimité et son auteur en est remercié par le président.

4.6 Rapport de la commission de la bibliothèque: M. P. Baumann lit son rapport dans lequel il est fait mention de l'acquisition de 18 livres, 12 brochures et quelques autres bulletins. Afin de protéger une œuvre ancienne, la réédition du Ricken a été achetée. Le rapport est accepté à l'unanimité.

4.7 Rapport de la commission des planches en couleur: M. B. Kobler présente son rapport et précise que les planches en couleur arrivent à leur terme fin 1981. La commission a donc fait une proposition au comité directeur pour un crédit de Fr. 12 000.-, nécessaire pour 8 nouvelles planches. Le rapport est accepté à l'unanimité.

4.8 Rapport de la commission des dias: M. B. Kobler lit le rapport en soulignant les séries des dias actuellement à disposition: 1: Champignons toxiques et comestibles; 2: Les Bolétales; 3: Les Amanitacées – Agaricacées – Plutéacées; 4: Tricholoma et genres voisins; 5: Russulales; 6: Les Hygrophoracées; 7: Les Poriales. – Mais de bons dias de Cortinaires, d'Hygrophores et d'Agaricacées manquent toujours. Le rapport est accepté à l'unanimité et son auteur remercié par le président pour sa double activité.

5. Rapport des comptes

Les comptes de L'USSM ainsi que l'état de fortune au 31 décembre 1980 ont été adressés à toutes les sociétés en temps voulu. Le président rappelle que les comptes des pertes et profits se solde par un excédent de recettes de Fr. 1294.57, que la librairie se solde également par un excédent de recettes de Fr. 14 309.92 ce qui augmente la fortune de l'Union de Fr. 15 604.49. Par ail-

leurs, le président signale qu'il y a eu une ristourne des impôts de Fr. 1866.60. Aucune remarque ou questions n'a été posée.

6. Rapport et propositions de la commission de gestion

M. F. Ebnetter lit le rapport des contrôleurs des comptes. Ils ont effectués les contrôles d'usage au domicile du caissier, à savoir les factures de l'Union, de la bibliothèque et de la vente des livres, et ont constaté que tout était parfaitement en ordre. La commission propose donc:

- d'accepter le bilan, les comptes des pertes et profits et les comptes de la vente des livres,
- de donner décharge au comité directeur avec remerciements pour le travail effectué.

Le président remercie la commission pour le rapport et le travail technique réalisé et propose l'acceptation, ce qui est fait à l'unanimité. Ainsi ont été acceptés les comptes de l'Union et décharge est donnée au comité. Le président remercie M. Ebnetter pour ses trois ans d'activité.

7. Distinctions

M. W. Kiser, instructeur de la Vapko depuis huit ans et qui a formé plus de cent contrôleurs officiels a été félicité par le président et a reçu l'insigne. Il a montré qu'il n'était pas seulement un bon enseignant, mais aussi un bon connaisseur et un bon camarade.

8. Mutations

Les sociétés de Fricktal, Thurgovie et Riviera ont demandé leur admission à l'USSM, propositions qui ont été présentées par le comité directeur. Ces sociétés ont été présentées par MM. Benz, Halter et Calpini et acceptées au sein de l'Union à l'unanimité.

9. Propositions

Le comité directeur propose les modifications suivantes du BSM:

- augmenter le nombre des bulletins obligatoires (de vulgarisation) de 8 à 10, avec le même nombre de pages (20, couverture comprise) au prix de Fr. 13.–, cotisations à l'USSM comprises;
- de publier les articles scientifiques dans 2 numéros (64 pages au minimum) au prix de Fr. 10.–. Ces numéros scientifiques sont obligatoires pour les membres de la CS, de la Vapko et au minimum par société, recommandés mais facultatifs pour tous les autres membres.

M. H. Aeberhard pose la question quant à l'encaissement du numéro scientifique. Le président signale qu'aucune décision n'a encore été prise.

Les deux modifications ont été acceptées de la manière suivante: 82 voix pour, 12 contre et 26 abstentions.

- Le comité directeur propose en outre un crédit spécial de Fr. 12 000.– pour la publication de 8 planches en couleur, ce qui est accepté à l'unanimité.

10. Budget

Le président fait remarquer que le budget figure sur la feuille des comptes des pertes et profits et que le crédit spécial de Fr. 12 000.– n'y est pas inscrit. Le budget est accepté à l'unanimité.

11. Elections

11.1 Pour cette année, aucune modification au sein du comité directeur n'est à envisager.

11.2 Election d'un nouveau membre de la commission de gestion: Selon les statuts, le président de ladite commission se retire après une activité de trois ans; il s'agit en l'occurrence de M.F. Ebnetter. La société organisatrice de l'AD 1981 propose M. Y. Delamadeleine, président de la société de Neuchâtel, ce qui est accepté à l'unanimité.

12. Détermination de la prochaine AD

La société de Lengnau est disposée à organiser l'AD 1982 et M.M. Maier invite déjà les délégués à venir nombreux à cette manifestation. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. Le président remercie M. M. Maier ainsi que les délégués pour leur accord.

13. Divers

13.1 M. R. Morier-Genoud signale qu'il a emporté à Neuchâtel le premier tome de la réédition du Boudier et que tous ceux qui avaient souscrit à cet ouvrage peuvent l'obtenir auprès de lui.

13.2 M. A. Riva précise que la réédition du Bresadola pourra démarrer puisque le nombre des souscriptions est suffisant.

13.3 Le président remercie enfin tous les membres du comité directeur pour leur soutien et leur travail accompli tout au long de l'année.

Fin de l'assemblée: 11 h. 50.

Über Auenwälder und ihre Pilze

Beatrice Irlet, lic. phil. nat.

Systematisch-Geobotanisches Institut der Universität Bern, Altenbergrain 21, 3013 Bern

Der Auenwald mit seiner reichen Vegetation vermag wohl jeden in seinen Bann zu ziehen, der sich für die Natur interessiert. Hier kann man, auch im intensiv genutzten Mittelland noch, ziemlich natürliche Wälder erforschen, die von der Forstwirtschaft meist recht wenig verändert worden sind. Sofort fallen die vielen dünnstämmigen, jungen Bäume auf, die selten völlig gerade wachsen. Zusammen mit einer artenreichen Strauchschicht und der Waldrebe, die sich als Liane über alles hinaufschlingt, weckt der Auenwald Erinnerungen an einen Urwald.

Schauen wir uns die Wälder entlang der Flüsse etwas genauer an, so sehen wir bald, dass hier keineswegs ein wildes Durcheinander herrscht, sondern deutliche Zonen abgrenzbar sind mit einer eigenen floristischen Zusammensetzung und einer eigenen Ökologie. Weiden wachsen beispielsweise nur in unmittelbarer Wassernähe, Föhren nur auf wasserdurchlässigen Kies- und Schotterböden. Auch in der Krautschicht wird der aufmerksame Beobachter Unterschiede entdecken, die sich schliesslich auch im Vorkommen der Pilze äussern.

Der Standort

Unter einer typischen Aue versteht man jene Gebiete, die zu beiden Seiten eines Flusses im Bereich der Überschwemmungen liegen oder wenigstens teilweise unter Grundwassereinfluss stehen. Bei Spitzenhochwassern werden auch sie überflutet. Die Auen des schweizerischen Mittellandes liegen vor allem im Mittellauf der Flüsse, wo sich Erosion und Sedimentation ungefähr die Waage halten und vorwiegend Kies und Sand abgelagert werden. Periodisch überflutet werden diese Auen im Alpenvorland während der Vegetationszeit, im Sommer. Allerdings verhindern die fast überall ausgeführten Dammbauten heutzutage weitgehend die natürliche Entstehung von neuen Standorten (z. B. Kiesbänke) und halten auch die Überschwemmungen in engen Grenzen, so dass schön ausgebildete Auen selten geworden sind. Wichtig für das Pilzvorkommen ist das feuchte Lokalklima, man denke nur an die treibhausartige Schwüle und die vielen Mücken im Sommer.